

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Tél : 02.98.20.20.90 - Fax : 02.98.20.29.18

accueil@mairie-saintdivy.fr

Site internet : www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage
à l'entrée de la mairie

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Jeudi de 8h30 à 12h et

Samedi de 9h à 11h30 (sauf l'été)

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

le samedi 30 septembre 2017

Annonces à déposer en Mairie

pour le lundi 18 septembre

En fonction de l'espace disponible, la mairie se
réserve le droit de réduire la longueur des articles

PERMANENCE DES ELUS

Maire

Michel CORRE	Lundi	10h - 12h
	Mercredi	14h - 15h

Adjoints au Maire

Alain KERNEIS	Samedi	10h - 11h30
---------------	--------	-------------

Voirie

Maryse DUBET	Mardi	10h - 12h
--------------	-------	-----------

Ecole -Travaux-
Bâtiments

Alain LEGROS	Jeudi	10h - 12h
--------------	-------	-----------

Action sociale

Réunion du bureau municipal
le lundi soir

ETAT CIVIL

Naissance

- Axel GRANNEC, 13 rue Hervé de Guébriant,
le 18 juillet

Publication de Mariage

- Julien BOUGUET et Charlène LAHAYE
domiciliés 19 rue Hervé de Guébriant

URBANISME

Demandes de Déclaration Préalable

- *Abri de jardin et clôture*

Pierre TANGUY – 9 rue du Kef

- *Rénovation de toiture*

Chantal CANN-BERTHOU – 5-7 rue du Kef

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2017

Quelques informations sont données en début de séance :

- « La route se partage » campagne mise en place par la gendarmerie, et affichage sur SAINT-DIVY à la salle de sports, salle polyvalente, mairie, ...
- Forum des associations le 9 septembre à la salle polyvalente,
- Création d'un nouvel arrêt de transport scolaire à « Lésivy »,
- L'achat de 4 ordinateurs pour l'école et la mairie, ainsi que la commande d'une désherbeuse comme prévu lors du Conseil Municipal relatif au budget.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour :

- Le dossier Amendes de Police pour l'aménagement des entrées de bourg,
- Le contrat d'association avec l'Ecole Ste Marie au tarif de 624,39 € pour 2018,
- Le nom des nouvelles rues dans la vallée de Kéravel, face à la rue des Alouettes : Rue des Fauvettes, Hirondelles et Mésanges,
- La convention avec le Syndicat des Eaux du Spernel pour mise à disposition du personnel administratif pendant 2 ans,
- Les subventions aux associations locales et autres pour un total de 13 121 €, affichage de la liste disponible en mairie,
- La modification de la convention avec la préfecture pour la transmission dématérialisée des budgets,
- La modification du contrat de contrôle annuel électrique dans les bâtiments ERP (mise à jour),
- La signature des marchés par M Le Maire pour extension de l'école et la garderie après analyse des offres,
- La réception d'un trop perçu du notaire de 236,46 € suite à l'opération des divers lotissements du Kef,
- La validation du PEDT pour les TAPS pour 2017-2018,
- La prolongation du contrat avenir en comptabilité 20 h pendant une année.



INFOS DU MOIS

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le **forum des associations** aura lieu le **samedi 9 septembre** de 10h à 13h à la salle polyvalente, route du Valy Lédan.

SEMAINE BLEUE DU 2 AU 8 OCTOBRE

Dans le cadre de la semaine bleue, le CCAS de SAINT-DIVY souhaite organiser **une exposition d'appareils domestiques datant du siècle dernier à nos jours** tels que : fers à repasser, téléphones, moulins à moulin le café et autres ...

Pour mener à bien ce projet, nous faisons **appel à toutes les personnes** qui le souhaitent **pour prêter ces différents objets** à la mairie où ils seront exposés le temps d'une semaine.

Faites-vous connaître à la mairie si vous souhaitez participer à cette animation.

Demande et Accord de Déclaration Préalable

- Fenêtres de toit

René PLUMBERT – 3 route de Kersaint

Accord de Déclaration Préalable

- Extension maison

Xavier HELIES – 3 rue Louis Aragon

Demandes de Permis de Construire

- Maisons :

DECOUDU/GAC - 10 rue des Hirondelles

ROUDAUT/BRELIVET – 2 rue des Hirondelles

BELBEOC'H/GATINEL - 1 rue des Hirondelles

Franck PASINI – 4 rue des Hirondelles

Demande et accord de Permis de Construire

- Abri de jardin ouvert

Christophe CUZIAT – 20 route du Valy Lédan



VIE LOCALE

ANALYSE D'EAU DU RESEAU PUBLIC

Analyse effectuée le 6 juillet 2017- Eau conforme aux normes de qualité. Teneur en nitrates de **25 mg/l**

RECENSEMENT MILITAIRE

Modalités de recensement des françaises et des français nés en Septembre 2001

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs 16 ans révolus. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents.

Pour contacter le Centre du Service National de Brest : ☎ 02.98.37.75.58

LES AMIS DE LA LECTURE

La Bibliothèque Municipale est ouverte le

mercredi	de	10h30 à 11h30
	et de	17h30 à 18h30
jeudi	de	17h30 à 18h30
samedi	de	10h30 à 12h00

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN ☎ 02.98.85.19.50

Horaires d'été

du 1^{er} mars au 31 octobre 2017

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

REMORQUE COMMUNALE

Pour les déchets de jardin seulement, du vendredi 17h au lundi 8h30

Du 01.09 au 04.09	Rue Louis Aragon
Du 08.09 au 11.09	Kéréllou
Du 15.09 au 18.09	Rue Jonquilles/Bleuets
Du 22.09 au 25.09	Rue des Alouettes
Du 29.09 au 02.10	Kerhuel

CANTINE ET GARDERIE – RENTREE 2017/2018

Les inscriptions et réinscriptions, pour la semaine de la rentrée, devront se faire pour le **jeudi 31 août au plus tard** auprès de la mairie.

Des dossiers sont également disponibles sur le site internet de la Commune.

Les familles qui le souhaitent pourront régler les prestations cantine et garderie par prélèvement automatique, fournir un RIB.

MENU DE LA CANTINE (à titre indicatif)

L.04.09	Carottes râpées/Lasagnes/Edam/Purée pomme fraises
M.05.09	Taboulé/Aiguillettes poulet-Haricots verts/Yaourt sucré
J.07.09	Melon/Emincé de bœuf-Poêlée bretonne/Brie/Brownie
V.08.09	Salade complète/Colin aux 3 céréales/Ratatouille/Yaourt pulvé
L.11.09	Melon/Rôti de dinde-Lentilles/Camembert/Compote
M.12.09	Betteraves/Filet de poisson-Riz/Fruit
J.14.09	Cervelas/Sauté de bœuf-Carottes/Yaourt aromatisé/Fruit
V.15.09	Duo crudités/Merguez-Courgettes provençales/Riz au lait
L.18.09	Tortellini/Jambon-Gratin choux fleurs/Fromage/Mousse chocolat
M.19.09	Pâté de campagne/Colin-Coquillettes/Fruit
J.21.09	Melon/Hachis parmentier/Fromage frais aux fruits/Compote
V.22.09	Salade verte-dés fromage/Cordon bleu-Légumes/Tarte aux pommes
L.25.09	Persillade Pommes de terre/Moelleux poulet-Petits pois/Yaourt/Fruit
M.26.09	Melon/Boulette soja-Flageolets/Fruit
J.28.09	Tomate/Veau-Purée de courgettes/Fromage/Moelleux chocolat
V.29.09	Concombres/Filet de poisson-Riz/Yaourt sucré

DON DU SANG

Les **collectes du mois de septembre** auront lieu à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite) Rue du Docteur Pouliquen à Landerneau.

- **lundi 25 septembre** de 15h à 19h
- **mardi 26 septembre** de 14h à 18h
- **mercredi 27 et jeudi 28 septembre** de 8h à 12h

SYNDICAT DU SPERNEL- COUPE DE BOIS OUVERTE AUX HABITANTS DE SAINT-DIVY, SAINT-THONAN, KERSAINT-PLABENNEC

Le bois du SPERNEL autour de SAINT-THONAN bénéficie du régime forestier et est géré par l'Office National des Forêts (ONF). Il demande désormais des coupes d'éclaircie, afin d'assurer une gestion durable. L'ONF a procédé à des marquages de certains arbres à couper.

Les particuliers pourront venir couper ces arbres à partir de décembre 2017 sous contrôle de l'ONF, au tarif de 16 € la stère.

Cette coupe sera **vendue sur pied ou lot déjà abattu, après tirage au sort des lots de bois (l'inscription vaut engagement d'effectuer le lot).**

Pour s'inscrire il faut savoir :

- **Manier la tronçonneuse,**
- **Avoir des vêtements de sécurité** (pantalon, casque, chaussures),
- **Utiliser de l'huile bio** (huile moteur et huile de chaîne).
- **Il faudra aussi être outillé pour sortir plus tard le bois** après l'avoir stocké sur place.

L'inscription se fait en Mairie de chaque commune pour le **15 octobre 2017.**

Renseignements pratiques :

- Syndicat du SPERNEL – Mairie de SAINT-DIVY ☎ 02.98.20.20.90
- Monsieur Fabien ACQUITTER - courriel : fabien.acquitter@onf.fr

DEPARTEMENT – ARRETE DE DEVIATION LE LUNDI 4 SEPTEMBRE

Pour assurer la sécurité publique et la sûreté de la circulation à l'occasion des **travaux d'élagage sur la route départementale n°159** au lieu-dit « **Mesgrall** » sur les communes de La Forest-Landerneau et SAINT-DIVY, la circulation sera déviée dans les 2 sens, par la route départementale n°712 (Rte de Guipavas/Landerneau) jusqu'au giratoire « des 4 vents » puis par la RD n°159.



SANTE ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître
la pharmacie de garde

MEDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il
faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées
du médecin de garde, ou organiser les secours.

CABINET MEDICAL

6 rue Charles de Gaulle

☎ 02.98.20.22.71

POTTIER Joëlle - SAUVANAUD Anne

LE CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez

Infirmiers : ☎ 02.98.20.33.40

LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard

PERON-MIOSSEC Françoise

Pour vos soins au cabinet,

nous assurons une permanence, **sans RDV**
du lundi au vendredi de 13h30 à 15h30.

CABINET PARAMEDICAL

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine

EVEN Aymeric – NISSARD Caroline

☎ 02.98.20.33.33 tous les jours

Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

COMPAGNON Audrey

☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE



PETITES ANNONCES

- **Vends encadrement de lit enfant** en pin et
donne housses de couette enfant et taies
d'oreiller – prix : 50 € à débattre -
☎ 06.56.74.66.30

- **Particulier SAINT DIVY** recherche à compter du
1^{er} septembre, **personne sérieuse - repassage et**
ménage - 3h/semaine - règlement cesu
☎ 06 62 63 79 23

- **A louer SAINT-DIVY** pour le 1^{er} octobre 2017
maison T4, pièce de vie, 3 chambres, salle de
bain, WC, garage, petit jardin ensoleillé, calme,
proche du bourg, écoles, 15 mn de Brest par
voie express, 650 €/mois - ☎ 06.15.85.65.90

- **Loue maison contemporaine** hors lotissement
149 m² habitable proche du bourg – Cuisine
aménagée et équipée avec un cellier –
Salon/séjour 39 m² donnant sur terrasse –
1 WC – 3 chambres dont une avec dressing et
salle d'eau privative au rdc – à l'étage :
2 chambres, 1 mezzanine, 1 sdb avec
baignoire, 2 vasques, 1wc séparé, garage
double, sur un terrain aménagé de 950 m².
Libre mi-octobre. ☎ 06 79 29 63 62



INFOS UTILES

INFORMATIONS SOCIALES

RAM	02.98.43.63.97		PLOUEDERN
		Permanence à SAINT DIVY-jeudi matin (9h - 12h) (selon le planning de l'animatrice): Voir affichage Mairie	
SPANC - SPAC	02.98.85.49.66	Maison des Services Publics 59 rue de Brest	LANDERNEAU
POLE EMPLOI	3949		
PLIE	02.98.21.67.93		
MISSION LOCALE	02.98.21.52.29		
CLIC	02.98.21.72.99		
SATO INTERIM	02.29.62.39.94		
CPAM	3646		
CONCILIATEUR (1) M.-F. LE GUEN	06.81.89.62.40	Hôtel de Ville Rue de la Tour d'Auvergne	LANDERNEAU
ADMR	02.98.85.64.22	21bis rue de la Tour d'Auvergne	LANDERNEAU
CDAS	02.98.85.35.33	20 rue Amédée Belhommet	LANDERNEAU
PMI	02.98.85.95.20		
FNATH	02.98.43.01.44	Maison Pour Tous	LANDERNEAU
ALSH	07.69.84.43.06	Vacances scolaires + mercredi	SAINT-DIVY
Médiateur (2)	02.98.00.97.71	Permanences à la Sous-Préfecture	BREST
Maison Départementale des Handicapés	02.98.90.50.50	1c rue Félix Le Dantec	QUIMPER

(1) Permanence du conciliateur le jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous)

(2) Le mardi matin (sur rendez-vous)

SECOURS CATHOLIQUE - LANDERNEAU

Le local du secours catholique de Landerneau se situe 1 rue Hünfeld à Landerneau (Direction Mescoat).

Voici les services que nous proposons durant toute l'année :

- **Le mardi « Aide au retour à l'emploi »**

Accueil gratuit et individuel des personnes en difficultés qui recherchent un emploi, une écoute, un dialogue.

Accompagnement personnalisé, aide à la construction d'un projet professionnel à la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation.

Ce service est assuré sur rendez-vous le mardi après-midi au local à Landerneau.

- **Le mercredi « Aide aux devoirs »** (sauf pendant les vacances scolaires)

Ce service est assuré sur inscription.

- **Le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois « Groupe de convivialité »**

Cette réunion est ouverte à tous de 14h à 16h (sans rendez-vous).

Lieu de rencontre, d'écoute, de parole, jeux de société, bricolage, réalisation et dégustation d'un gâteau.

- **Le vendredi après-midi de 14h à 16h « Permanence pour l'accueil des personnes en difficultés au local sans rendez-vous »**

Pour tous renseignements sur Landerneau : Afv.finistere@gmail.com

Contact Olivier Besnard, responsable du secteur de LANDERNEAU

☎ 06.61.78.93.89

- Professeuse expérimentée **donne cours de piano**, tous niveaux, tous styles, pédagogie ludique, enfants, ados, adultes. Bon contact avec les élèves, bons résultats.
A mon domicile, sur Saint-Thonan, ou à votre domicile (frais de déplacement).
Chèques emploi service. Tarifs de 15 € à 30 €. Cours de 30, 45 ou 60 mn.
Contact : jocelyne.bre@orange.fr
☎ 06 61 14 10 35 - ☎ 02 98 40 14 27

AUTO-ENTREPRENEUR MULTI-SERVICES

Je vous propose mes services pour la réalisation de tous vos **petits travaux de jardinage, nettoyage et de bricolage**.

J'étudie toutes propositions et dispose de mon matériel.

Agréée, service à la personne : aucune formalité administrative et vous bénéficiez de 50 % de crédit d'impôts sur l'ensemble de mes prestations.

N'hésitez pas à me contacter pour tout complément d'informations.

☎ 07.82.56.21.16 ou ☎ 09.50.60.56.45
ou jstokes6811@gmail.com

OBJET TROUVE (disponible en Mairie) :

Une clé trouvée derrière l'abri bus

DIVERS

SYNDICAT DE BASSIN ELORN

Où se cache la biodiversité ?

Depuis 15 ans, le Syndicat du Bassin de l'Elorn organise un événement annuel pour sensibiliser le public autour de ses actions : c'est la **semaine de l'Elorn** du **25 septembre au 1^{er} octobre 2017**.
Scolaires, agriculteurs, élus et grand public des 44 communes du territoire sont conviés tout au long de la semaine à des animations.

Dimanche 1^{er} octobre : Animations grand public au barrage du Drenec-Sizun

De 14h à 18h, petits et grands sont invités par le Syndicat à découvrir où se cache la biodiversité !
Ainsi, de nombreuses animations gratuites et des expositions sont organisées.

Si vous souhaitez recevoir des informations complémentaires, contactez Virginie LE GALL –
☎ 06.79.74.53.07 – mamezell29@gmail.com ou
Gwénola LE MEN – ☎ 02.98.25.93.51 –
☎ 06.01.22.29.63 – gwenola.lemen@bassin-elorn.fr

FNATH – Association des accidentés de la vie

Nous conseillons les personnes accidentées, malades ou handicapées.

Nous informons sur les aides à l'emploi, au reclassement professionnel, sur la réinsertion professionnelle et sociale.

Nous défendons les victimes de maladies professionnelles, les troubles musculo-squelettiques, le stress au travail, les maladies liées à l'amiante et au médiateur.

Nous avons une permanence du service juridique **le 1^{er} vendredi du mois** de 9h à 10h à la Maison Pour Tous de Lanerneau.

PREFECTURE – OBTENTION D'UN PERMIS DE CONDUIRE OU D'UN CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Dans le cadre du plan de modernisation et de simplification administrative, les télé-procédures pour **l'obtention d'un permis de conduire** ou un **certificat d'immatriculation** font progressivement l'objet d'une généralisation depuis le 1^{er} avril 2017 :

Vous pouvez désormais effectuer des démarches **sans vous déplacer en préfecture ou sous-préfecture**.

Pour le permis de conduire :

Vos démarches peuvent désormais être réalisées sur Internet.

Tous les éléments de la demande sont transmis de manière dématérialisée, les données d'état civil, la photo, la signature ainsi que les pièces justificatives.

Au préalable, vous devez créer un compte usager sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés, opérateur sous tutelle du ministère de l'intérieur) et obtenir ainsi vos identifiants.

Où en est votre permis de conduire ?

Suivez les différentes étapes en temps réel de la fabrication de votre permis de conduire sur le site de l'ANTS : permisdeconduire.ants.gouv.fr. Vous pouvez être alerté de la disponibilité de votre permis par mel ou par SMS.

A ce jour, 2200 permis sont en attente de retrait auprès de la préfecture ou sous-préfecture. Ces titres sont conservés durant six mois. Passé ce délai, ils seront détruits.

Pour le certificat d'immatriculation d'un véhicule (carte grise), la dématérialisation est possible pour :

- Le changement d'adresse (obligatoire),
- La demande de duplicata en cas de perte, vol ou détérioration du certificat d'immatriculation.

Toutes ces démarches sont accessibles sur www.demarches.interieur.gouv.fr

L'envoi de tous dossiers « Système d'Immatriculations des Véhicules » est toujours possible par voie postale à la Préfecture du Finistère, **jusqu'au 31 octobre 2017** : Service d'immatriculation des véhicules, 42 boulevard Duplex – CS 16033 – 29320 QUIMPER CEDEX

L'ouverture des téléprocédures accessibles au public s'accompagne de la fermeture progressive des guichets d'accueil physique.

Depuis le 1^{er} juillet 2017, l'accueil de la **sous-préfecture de Brest** est **fermé** au public les **lundi et vendredi matin**.

Pour les permis de conduire, les visites en commission médicale et les certificats d'immatriculation l'accueil **restera ouvert** exclusivement les **mardi, mercredi et jeudi matin de 8h30 à 11h30**.



VIE ASSOCIATIVE

ANCIENS COMBATTANTS

L'association UNC de SAINT DIVY a créé son site internet :

<https://uncsaintdivy.wordpress.com>

Visitez-le et n'hésitez pas à le faire connaître.

MARCHE AVEC NOUS

Marches du mois de SEPTEMBRE (départ à 14h du bourg)

le 3 LANRIVOARE

le 17 PLOUNEOUR TREZ

le 10 BREST

le 24 PENCRAN

SAINT-DIVY GYM

Les **cours de gym** reprendront **le lundi 11 septembre** :

- **Gym tonic** le lundi 20h30--21h30 et le mercredi 19h30--20h30
- **Gym d'entretien**, renforcement musculaire le jeudi 14h30--15h30
- **Marche nordique** le mardi matin 9h30, départ à 9h

Les **cours de yoga** ont lieu le lundi et le mercredi soir.

Nous serons présents au forum des associations. Vous pouvez également nous contacter sur : saintdivygy@gmail.com



Le **CENTRE RESSOURCES AUTISME** organise dans chaque département breton une **formation d'aide aux aidants pour les parents d'adultes avec autisme**.

Cette formation est gratuite, prévue pour 20 personnes par département, et se déroulera entre **septembre et décembre 2017** sur 3 journées et demi. L'objectif de la formation est d'apporter aux aidants des connaissances spécifiques sur l'autisme et des conseils.

Pour renseignements et inscriptions, contacter le CRA au ☎ 02.98.89.47.78
Courriel : doc@cra.bzh - site : www.cra.bzh

RENTREE SCOLAIRE AU COLLEGE DU VIZAC A GUIPAVAS

Lundi 4 septembre :

- Rentrée des élèves de 6^{ème} à 9h
- Rentrée des élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, ULIS à 13h40

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES



Spectacle de fin d'année le vendredi 30 juin

ECOLE SAINTE MARIE

Préparation de la rentrée scolaire 2017/2018

La directrice Nathalie FILY informe les parents qui désireraient inscrire leurs enfants pour la rentrée prochaine, qu'elle effectuera une permanence le **jeudi 31 août** et le **vendredi 1^{er} septembre** toute la journée. Vous pouvez également la contacter au ☎ 02.98.20.20.97
ecolesaintemarie@wanadoo.fr

ECOLE JEAN DE LA FONTAINE

Afin d'organiser la **rentrée scolaire 2017-2018**, la directrice se tient à la disposition des familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s).
Prendre rendez-vous au ☎ 02.98.20.26.50

Au cours du mois de juin, les **CE2, CM1 et CM2 de l'école Jean De La Fontaine** sont partis une **journée à Penmarc'h** au **musée de la préhistoire**.
Après avoir cherché des silex sur la plage, ils ont pu s'essayer au lancer de sagaie ainsi qu'à la réalisation d'un feu à la manière des hommes préhistoriques.

Ils ont notamment pu découvrir des haches lors de la visite du musée.
L'après-midi était consacrée à la visite de différents sites mégalithiques : dolmens, menhirs et chambres funéraires.
Cette visite a permis aux enfants de finaliser une partie du travail d'histoire de l'année.



Durant 8 mercredis matins du **26 avril au 28 juin**, les **CM1-CM2 de l'école Jean De La Fontaine** ont pratiqué de la **voile au centre nautique de Rostiviec** à Loperhet. Tandis que les CM1 ont bravé le vent et la mer à bord de leurs optimists et de leurs funboats, les CM2, non moins téméraires, ont navigué sur des planches à voile et des paddles. Les noeuds marins, les marées ou encore les vents n'ont plus aucun secret pour nos petits marins bretons.